

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 23 février 2016, à compter de 17 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Pauline Lauzon, mairesse suppléante
Diane Sirard , conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Mario Léonard , conseiller
Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la mairesse suppléante déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2016-02-050

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Avis de motion du premier projet de règlement numéro 23-21
5. Adoption du premier projet de règlement numéro 23-21
6. Assemblée publique de consultation pour le premier projet de règlement numéro 23-21
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-21

Avis de motion est présentement donné par la conseillère Madame Diane Sirard qu'elle présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement numéro 23 relatif au zonage.

2016-02-051

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-21

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le premier projet de règlement numéro 23-21 visant la modification du règlement numéro 23 relatif au zonage de la Municipalité de Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

2016-02-052

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-21

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 23-21 modifiant le règlement de zonage numéro 23 soit tenue le 14 mars 2016 à 19 h 30.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, la mairesse suppléante déclare la levée de l'assemblée extraordinaire à 17 h 40.

PAULINE LAUZON,
Mairesse suppléante

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et secrétaire-
trésorier